

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2007-07-18

Date de Convocation :
21 juin 2007

Nombre de délégués : 30
Présents : 24
Absents : 6
Votants : 25

**Objet : Bail
dérogatoire Formatype**

L'an **deux mil sept**, le 10 juillet à 20 h 30,

Le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en son siège, à la Mairie de Chérisy, sous la présidence de Michel Lethuillier

Etaient présents :

C. de Vimal ; N. Liévens ; G. Bolac ; P. Philippot ; P. Leromain ; D. Mélou ; E. Lefèbvre ; D. Costa ; C. Lamy ; M. Lethuillier ; B. Loquet ; M. Chassard ; B. Perrot ; B. Letellier ; J-C. Goyer ; J-L. Hudebine ; E. Gambuto ; D. Chéron ; C. Matelet ; Y. Relier ; J-F Cler ; T. François ; G. Lesueur ; C. Deseyne

Etaient absents excusés : D. Pautrat ; J. Técher ; G. Fournier ; M. Maisons ; C. Boucher ; G-R. Legeay ; G. Maufray

Etaient absents non supplés : D. Pautrat ; J. Técher ; J-C Lavigne ; D. Baubion

Pouvoirs : D. Pautrat à M. Chassard

Considérant la demande de location de l'entreprise Formatype de Chérisy afin de disposer d'un local de stockage pour des pièces détachées automobiles à fins de finitions, jusqu'au 31 décembre 2007

Vu la promesse de vente signée le 3 août 2006 avec la société Euro Dépôt Immobilier

Vu l'accord intervenu entre M. Le Président et la direction de ladite entreprise sur le montant du loyer, pour un montant de 1 500 € mensuels

Après avoir entendu toutes les explications nécessaires et en avoir délibéré, le Conseil communautaire

Accepte de louer sous contrat dérogatoire, le bâtiment relais et le terrain d'assiette situés au lieu dit « La vallée Douard » à Chérisy, selon les conditions sus évoquées, sous réserve de l'accord de la société Euro Dépôt Immobilier

Le Président,

Certifié exécutoire
Reçu en Sous Préfecture le :
Publié ou Notifié le :